

Bulletin de Santé du Végétal

Zones Non Agricoles - LORRAINE

BULLETIN N°1 – EDITION DU 2 AVRIL 2015

Présentation du réseau d'observation :

Le réseau 2015 de la filière Zones Non Agricoles est composé de 31 observateurs, dont 8 golfs, pour les espaces verts comprenant l'observation des arbres et arbustes, rosiers, pelouses et autres plantes. Les sites d'observation sont majoritairement répartis sur un axe Épinal – Thionville (sillon lorrain).

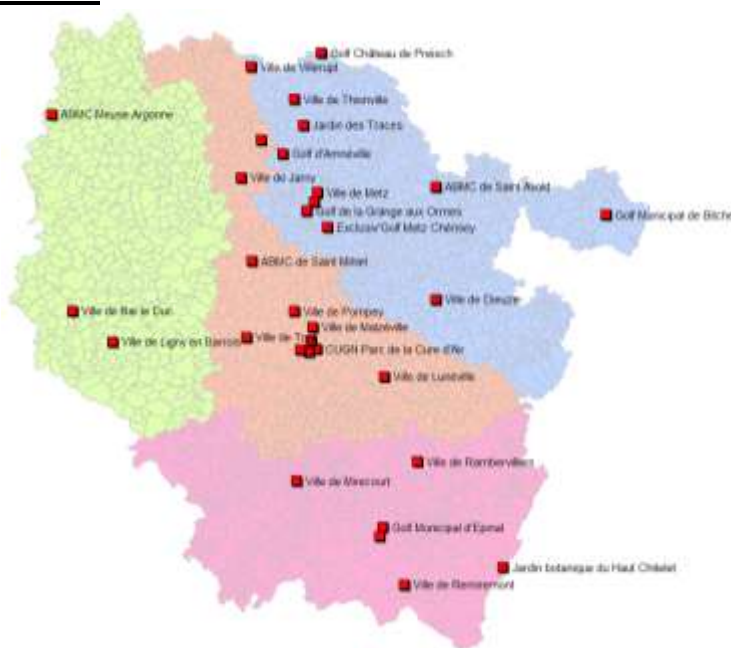
Les observateurs du réseau sont pour l'essentiel des collectivités territoriales (villes, communauté urbaine, jardin botanique), des cimetières militaires américains et des golfs. Certains observateurs, sont multi sites ou mono spécifique (exemple : surveillance de la croissance de la chenille processionnaire du chêne sur plusieurs cimetières militaires, ou du tigre du platane sur une collectivité). Des observations sont réalisées régulièrement sur 6 sites à Nancy et en périphérie par la FREDON Lorraine sur une grande diversité de végétaux.

Les BS ZNA sont disponibles aux adresses suivantes :

<http://www.fredon-lorraine.com/fr/bulletin-de-sante-du-vegetal-zna-2014.html>

<http://www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal, 13>

<http://cra-lorraine.fr/index.php?page=133&rubrique=Bulletin%20de%20sant%E9%20du%20v%E9g%E9tal>



Incidences probables des conditions climatiques hivernales :

Cet hiver aura été un peu plus froid que l'hiver 2013-2014, puisque les températures sont descendues entre - 8,5 °C et -11 °C le 29 décembre 2014 en zone urbaine avec des pointes proches de 14 °C en campagne. Le nombre de jours avec gelée est aussi plus important que l'année précédente même si les gelées ne sont pas très conséquentes.

On ne comptait aucun relevé inférieur à - 8 °C durant l'hiver 2013-2014 (hors massif montagneux).

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°1 – EDITION DU 2 AVRIL 2015

Ces conditions climatiques relativement clémentes risquent de faciliter l'émergence de certains insectes ravageurs tels que des pucerons, des chenilles, les campagnols terrestres et des champs, les tipules et les larves d'othiorynques.

Outil de gestion et de communication pour réduire et ne plus utiliser de produits phytosanitaires :

Pour aider à la mise en place d'une stratégie technique et de communication visant à réduire voire arrêter l'utilisation de produits phytosanitaires en zones non agricoles, le site Internet Ecophyto Pro ZNA (<http://www.ecophytozna-pro.fr/>) met à disposition un ensemble d'outil, d'information technique et réglementaire à votre disposition.

Arbres et arbustes d'ornement :

Buis bordure : retour de la cylindrocladiose du buis

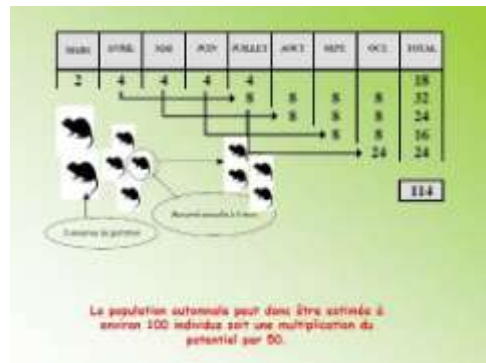
On observe les premières taches actives et les symptômes dus à la cylindrocladiose du buis sur des bordures qui ont subi des dégâts significatifs au cours de l'année 2014.

Campagnols : attentions aux populations présentes en sortie d'hiver

Le campagnol terrestre, *Arvicola terrestris*, se reproduit généralement d'avril à octobre. La femelle porte de 2 à 8 petits 5 à 6 fois par an. La maturité sexuelle est atteinte à 2 mois. La gestation dure 3 semaines. La durée de vie d'un campagnol terrestre est comprise en 6 et 8 mois. Il est un herbivore et mange de préférence des racines charnues, type pissenlits, légumineuses, bulbes et rhizomes. Il ne boit pas. Sa consommation quotidienne en produits végétaux est égale à son poids (80 à 180 grammes).

Le campagnol des champs, *Microtus arvalis*, se reproduit généralement de mars à octobre et en hiver si les conditions sont favorables. La femelle porte de 1 à 10 petits (plus fréquemment 3 à 6) 1 à 5 fois par an. La maturité sexuelle est atteinte à 1 mois. La gestation dure 3 semaines. La durée de vie d'un individu est généralement de 3 à 4 mois et n'excède pas 12 mois. Le campagnol des champs est un herbivore qui consomme des graminées, des racines, des graines et des bulbes. Il mange environ 2 fois son poids en matière verte par jour. Le poids d'un campagnol des champs adulte varie de 15 à 50 grammes.

Ces deux espèces de micromammifères, notamment, peuvent être porteuses de zoonoses graves, il est impératif de porter une paire de gants si vous manipulez des animaux vivants ou morts.



Voici un exemple de descendance d'un couple de campagnols terrestres au cours d'une année.
Source : <http://www.campagnols.fr>

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°1 – EDITION DU 2 AVRIL 2015

Traces en surface et animal correspondant :



Pour rappel :

La lutte contre la pullulation de campagnols intervient principalement et prioritairement par piégeage. L'utilisation d'appât est exclusivement autorisée dans un cadre technique et réglementaire contraignant afin de limiter l'impact de la substance active sur la faune non-cible.

Par ailleurs, à partir de cette année, la région Lorraine se verra dotée d'une édition spécifique d'un Bulletin de Santé du Végétal sur cette problématique à travers plusieurs bulletins. Des renvois vers ce nouveau bulletin seront insérés dans les éditions du BSV ZNA correspondant.

Le lérot et le loir sont des rongeurs de la famille des *Gliridés*. Toutes les espèces de cette famille sont protégées sur le territoire national au titre de l'annexe 3 de la convention de Berne.

Maladies et ravageurs des pelouses : vers une généralisation de la fusariose hivernale dans les golfs

Bilan de la situation hivernale en parcours de golf :

On a observé une pression et un développement important de la fusariose hivernale sur green et avant-green (voir sur fairway) sur une partie importante des golfs de Lorraine et notamment ceux qui ont bénéficié d'une couverture neigeuse durant plusieurs jours. Les couvertures de neiges ayant fait office d'isolant face à des températures basses (inférieures à 10 °C).

Les conditions humides et la pluviosité ont aidé à l'installation de cette maladie fongique impactante jusqu'à la première décade de janvier 2015. Suite à cette période, le temps moins pluvieux et des températures plus froides ont permis à la maladie de se stabiliser et de régresser progressivement. La pression en fusariose hivernale est globalement plus importante que celle subie durant l'hiver 2013-2014.

Actuellement, le temps globalement sec et les températures douces doivent contribuer à stabiliser les taches mycéliennes sur les pelouses raz. Toutefois, le risque de développement est encore jugé significatif compte tenu de l'écart des températures entre les minimales et les maximales journalières.

BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°1 – EDITION DU 2 AVRIL 2015

La fertilisation de début de printemps joue un rôle prépondérant dans la reprise des gazons, notamment lorsque ceux-ci sont soumis à des stress tôt en saison (reprise des tontes depuis presque 1 mois sur green). Pour les travaux lourds (décompactage, scarification, sablage...), ces opérations culturales, permettant de maintenir les sols sportifs engazonnés dans de bonnes conditions, sont à effectuer à partir d'avril sur un sol non sec.

Rappels sur l'utilisation des herbicides :

Les herbicides (à action anti-germinative ou curative en post-levée) ne devraient être utilisés qu'avec parcimonie et en des lieux qui le nécessitent par leur usage ou leur fréquentation. Leur usage doit prioritairement être exclu sur les zones à fort risque de transfert vers la ressource en eau (toutes les surfaces composées de revêtement imperméable ou semi-perméable) ainsi que toutes les zones fréquentées par un public jugé sensible au sens de l'arrêté du 27 juin 2011.

- Les produits anti-germinatifs s'utilisent uniquement sur une surface perméable et sur la totalité de la surface tandis qu'un désherbant s'utilise uniquement par tâche là où l'herbe pousse et aussi bien sur surface perméable qu'imperméable.
- L'utilisation de produits phytosanitaires doit se faire dans le respect de la ZNT (Zone Non Traitée, minimum 5 mètres du bord de la ressource en eau) indiquée sur l'étiquette du produit.
- Respecter les restrictions de dose pour l'usage de produit contenant du Glyphosate même en traitement par tâche. Pour rappel, la dose maximale annuelle est de 1 550 g/ha sur sol imperméable et 2 880 g/ha sur sol perméable.
- Respecter les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2011 concernant l'utilisation de produits phytosanitaires dans les lieux accueillant du public dit « sensible » (voir BSV n° 11 du 1^{er} septembre 2011 ou <http://www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr/Restriction-d-emploi-des-produits>).
- Porter une tenue de protection lors de l'épandage du produit conformément aux indications mentionnées sur l'étiquette du produit ou la fiche de donnée de sécurité du produit.)

Il est possible de remplacer les produits phytosanitaires par la mise en place de pratiques plus respectueuses de l'environnement et notamment des milieux aquatiques.

Le balayage régulier (mensuel) des caniveaux le long des voiries est le premier moyen permettant d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaires en éliminant l'accumulation de matières organiques susceptibles de contribuer à la germination de graines.

En cas de sous-traitance des opérations de désherbage chimique, s'assurer que le prestataire possède un agrément en cours de validité pour la réalisation de prestation de désherbage et respectes au minimum la norme NF U43-500 sur les bonnes pratiques d'applications des produits phytosanitaires et biocides, effective depuis le 20 septembre 2006 et la norme NF P 98-799. Le site Internet e-agre : <http://e-agre.agriculture.gouv.fr/> vous permet de vérifier que votre prestataire est agréé pour réaliser des traitements phytosanitaires.




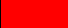
BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL LORRAINE – ZNA

BULLETIN N°1 – EDITION DU 2 AVRIL 2015

Situation globale en ZNA :

Ce tableau présente une synthèse générale du niveau de risque observé vis-à-vis des maladies et ravageurs. Il est actualisé dans chaque bulletin afin de vous permettre de suivre l'évolution du risque d'une semaine à l'autre.

Situation	Ravageurs, maladies	Précisions
	Acariens	
	Anthracoses	
	Black-rot	
	Botrytis	T° < à 15 °C
	Chalara fraxinea	
	Chenilles processionnaires du chêne	Éclosion des œufs avant le débourrement des chênes
	Cochenilles	
	Hannetons communs	Année de vol en Moselle sur les secteurs du pays de Sarrebourg, du bassin Houiller, le pays de Sarreguemines Bitché et l'ouest vosgien.
	Maladie de la tache noire	
	Mildious	T° optimales 10-25 °C
	Mineuse du marronnier	Poser les pièges à phéromones dès éclatement des bourgeons.
	Oïdium	
	Pucerons	Surveiller l'apparition des premiers individus et notamment des formes ailées.
	Rouilles	
	Tigre du platane	
	Limaces, escargots	
	Maladies cryptogamiques des buis	Être vigilant
	Maladies des gazons	
	Taupes, campagnols	
	Tipules	
	Vers de terre	
	Herbes indésirables	Début de la période de floraison des pâquerettes et des porcelles (<i>Hypochaeris</i> spp., genre proche du pissenlit)

Légende :	
Dégâts nuls	
Dégâts faibles	
Dégâts modérés	
Dégâts importants	

Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL www.cra-lorraine.fr et le site de la DRAAF Lorraine www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par la FREDON Lorraine et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, avec la participation de gestionnaires de parcs publics et privés, de serres municipales, de golf, de professionnels du paysage, de l'Arexhor Grand Est et le Sral Lorraine (DRAAF).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de sites suivis par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les professionnels de la filière pour la protection de leurs végétaux.

Pour tous renseignements, contacter :

Charlie SOMMER – Animateur Filière Zone Non Agricoles – FREDON Lorraine – 03.83.33.86.70

François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières – Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine - 03.83.96.85.02